



## Succession vente de bois

Par **PDNAES**, le **06/03/2020** à **10:48**

Bonjour,

Notre frère est décédé en février 2019. Il possédait des bois dont nous nous sommes devenus héritiers. Ayant le droit de préférence pour la famille, notre cousine désire acheter ces bois chers à notre cœur. Malheureusement, nous sommes en désaccord avec notre notaire qui refuse le compromis de vente pour la raison suivante:

Mon père est né en Pologne et décédé. Des erreurs sur le livret de famille de mes parents au sujet du prénom de ma grand-mère. Pélagie alors qu'elle s'appelait Apolonia. Nous ne pouvons pas obtenir les actes de naissance de mon père et sa mère. Notre notaire nous demande de prouver que Pélagie et Apolonia sont les mêmes personnes. Pourriez-vous me renseigner.

Merci et bien cordialement